

Introduction

« *Après la guerre, beaucoup de héros se présentent.* » (Proverbe roumain).

Nombreux étaient-ils qui ne se sont pas présentés. Durant toute cette guerre, durant tous ces jours à résister et à lutter contre l'envahisseur nazi, combien d'entre eux étaient des héros ? Nous pourrions dire tous, à quelques exceptions près puisque l'homme est ainsi fait que certains profitent du désespoir d'autres pour conforter leur vie.

Tous ces héros anonymes, disparus pour la plupart, tous ces jeunes d'alors, devenus âgés, mais dont l'esprit ne peut oublier la folie des hommes, nous avons voulu les honorer, leur rendre hommage. Hommage à travers leurs propres récits, leurs propres souvenirs, même si seulement quelques bribes d'Histoire servent à alimenter cet ouvrage. Nous les avons laissés parler, récits entrecoupés de moments de silence, de regards fixés sur des images qu'eux seuls peuvent voir.

Nous avons enrichi notre connaissance sur cette période en recherchant dans les écrits et les archives pour alimenter une partie de ce recueil. Mais nous avons surtout éprouvé une intense émotion lorsqu'à l'écoute de chacun de ces hommes et femmes, nous avons ressenti les souffrances, les colères, les émotions, l'écœurement même, de ces enfants d'alors. À tous ces sentiments déversés au cours des témoignages, s'est joint celui de fierté. Fierté d'avoir survécu à toutes les douleurs, fierté d'avoir trompé l'ennemi, fierté d'avoir pu aider ou sauver un autre en détresse, fierté d'avoir été Français et de l'être resté.

Mais revenaient souvent ces paroles : « *Il ne faut pas que ça recommence.* »

À l'origine, ce livre ne devait traiter que de la problématique liée à la ligne de démarcation qui partageait la commune en deux. C'eut été dommage de n'en rester que là, car toute la période de la guerre, à travers ces témoignages auxquels nous avons donné libre cours, est un enseignement de la vie quotidienne locale sous l'Occupation, et un moment riche en émotions.

De nombreux livres ont été écrits sur le sujet, certainement plus complets, mieux documentés, mais celui-ci est dédié à notre village, Archigny, à tous ses habitants, et à tous ceux, venus de Freistroff, en Moselle, qui s'y sont réfugiés.

Henri Barbusse a dit « *Faut tuer la guerre dans le ventre de tous les pays.* »... Il nous est permis d'espérer.

Archigny

Un village en Poitou

Il n'y a qu'un seul Archigny en France, et ce petit village rural est situé entre Poitiers, préfecture de la Vienne, et Châtelleraut qui en est la sous-préfecture. Avant le regroupement de Valdivienne, sa commune se trouvait être la plus étendue du département avec ses 66,68 km² et ses 128 km de routes, auxquels s'ajoutent grands chemins et sentiers de randonnée. Située sur un plateau argilocalcaire, alternant côtes et descentes, plats et méplats, elle culmine à 141 mètres.

Dans ses vallons boisés, sur ses plateaux quadrillés de haies épineuses, ses fermes, hameaux et villages se disséminent, éloignés les uns des autres, souvent isolés.

Le bourg, autrefois pratiquement fermé par le tracé non conformiste de certaines maisons, s'est, depuis le plan d'alignement de mars 1938, largement ouvert, privilégiant l'échange et le tourisme.

Plusieurs dolmens et de nombreuses pierres taillées y confirment une intense activité préhistorique.

Archigny, dont les terres de Gâtine sont issues de la forêt de Noé, envahies d'épines et de brandes, de chênes, de noyers et poiriers sauvages, et dont le sol argileux est parsemé de nombreux trous d'eau, voit pourtant fleurir des villas gallo-romaines sur son territoire.

Le Moyen Âge y développe les premiers défrichements par l'intermédiaire des moines de l'abbaye de l'Étoile. Toujours à l'époque médiévale, sous l'impulsion de la famille Ysoré de Pleumartin, d'autres défrichements dégagent des clairières, des fermes voient le jour, un village se crée et se développe au fil des siècles. Puis encore plus tard, les défrichements continuent avec les Acadiens.

Sa dénomination toponymique définitive « Archigny » n'apparaît qu'au XV^e siècle après maintes déclinaisons découlant d'Archinecco.

L'abbaye de l'Étoile

« Au XII^e siècle, Archiniaco (Archigny) offrait à ses visiteurs des vallons déserts. Isembaud de l'Étoile, formé à la vie monastique par son frère, Pierre de l'Étoile, fondateur et premier abbé de Fontgombault, suivait une observance beaucoup plus stricte que celle de Cluny. Vers 1117, il partit en Gâtine et, non loin de la forêt de Pleumartin, mena un temps une vie anachorétique à Moindin. Plusieurs disciples le rejoignirent et ensemble ils poussèrent leur marche à une demi-lieue de là, cherchant un autre refuge.

Boisé, broussailleux, isolé, calme, silencieux et possédant un point d'eau, le vallon de Fons-Calcis, devenu ensuite Font-à-Chaux, les accueillit et leur offrit le nécessaire à l'organisation d'une vie de stricte solitude et de dépouillement.

Isembaud se vit confier la direction du groupe. Les journées s'écoulaient entre travail manuel et prières. La construction d'un monastère fut envisagée dans ce vallon retiré du monde dont le propriétaire, Guy de Cenvis, en admiration devant ces hommes de Dieu défricheurs d'épines, leur octroya le site à perpétuité. Une charte de fondation fut signée.

... les Allemands à Archigny

Les Allemands arrivent à Archigny le 23 juin 1940. Ils occupent le plateau de Bellefonds, puis s'installent dans le village, prenant possession des maisons les plus représentatives et les plus fonctionnelles, s'il en est toutefois à cette époque. Avec eux se dresse la ligne de démarcation dont nous aborderons les aléas plus loin.



« Les cartes topographiques des Allemands mentionnaient en priorité les points d'eau. Le vieux puits moyenâgeux de la Canterie y figurait. Les Allemands, arrivant de Bonneuil-Matours par Bellefonds, sont venus directement à ce lieu-dit pensant qu'il s'agissait du village. » (Jean-Claude Pinneau, Boutigny, Archigny, 2012).



Gilbert Hannaux, Théo Frey et moi, allions nous promener du côté de Bonneuil-Matours un dimanche matin, nous allions fouiner partout et ce matin-là nous avons entendu un boucan du diable avec des bruits de motos et de toutes sortes d'engins et on a regardé derrière nous et il y avait des militaires allemands. De peur on s'est tous mis à courir et le directeur de la laiterie, Paul Boisson, a ouvert la fenêtre de son bureau pour crier vers nous et nous dire de ne pas courir car sinon les soldats allemands allaient nous tirer dessus ! Devant la laiterie se tenait une cabane qui portait l'inscription « Midi sept heure, l'heure du berger », nous nous sommes cachés derrière cette cabane pour laisser passer les Allemands mais malheureusement pour nous ils ne sont pas allés bien loin ! Dans le virage après la laiterie ils ont installé une mitrailleuse et nous nous étions à 1km d'Archigny et il nous fallait rentrer ! Comment faire ? Une fois arrivé au centre d'Archigny la place du village était couverte de militaires. (André Bové, Freistroff le 30.01.2020 témoignage à Pascal Metzinger).



Dès l'arrivée des Allemands à Archigny, ces derniers sont venus chercher du petit-lait à la laiterie mais comme le directeur ne parlait pas un mot d'Allemand ils sont venu me chercher pour que je serve de traducteur. Ils nous ont lancé leurs pièces de 50 pfennig qui valaient l'équivalent de 10 Francs de l'époque, mais ils n'arrivaient pas à s'arranger avec tout ça. C'était le lendemain de mon retour de Paris après ma réquisition. (Jean Bové, Freistroff le 30.01.2020 témoignage à Pascal Metzinger).



« Tout le long de la rue il passait des camions, mais surtout des motos avec sides équipés de mitraillettes. Je ne sais pas s'ils venaient de loin mais ils étaient fatigués. Une moto-side s'est arrêtée sur le trottoir devant chez nous. Le pilote de la moto s'est endormi sur son siège, la tête en arrière, et le passager du side s'est écroulé de sommeil sur le rebord de notre fenêtre. » (Jean Boisgard, le bourg, Archigny, 2013).



« Mon premier souvenir de l'arrivée des Allemands c'est le bruit d'un char venant de la route de Poitiers vers 3 heures du matin. Ma mère, ou ma grand-mère, inquiète, m'avait réveillé, et pendant trois quarts d'heure nous avons entendu ce char qui ne roulait pas vite mais qui faisait beaucoup de bruit. » (Camille Robin, Pleumartin, 2012).



« Quand ils sont arrivés nous habitons à la Godet. Papa était allé chercher du sérum à la laiterie pour les vaches, j'étais toute seule. Des Allemands, à cheval, avançaient sur la route. J'étais très impressionnée. » (Suzanne Moulin, née Roy, le bourg, Archigny, 2012).

... la ligne de démarcation à Archigny

La ligne - Son tracé

Sur une distance de 80 km, la ligne de démarcation traverse le département de la Vienne de La Roche-Posay à Chatain, ces deux lieux étant en zone libre.

D'Indre-et-Loire elle suit la Creuse et atteint les Moraux à l'entrée de La Roche-Posay.

Pour son incursion dans la Vienne, elle subit un premier tracé imposé fin juin 1940 qui reste en vigueur jusqu'au 1^{er} décembre de la même année.

Quelle n'est pas la surprise des habitants, et surtout des clandestins en instance de franchissement pour gagner la zone libre, de s'apercevoir qu'un nouveau tracé a été mis en place dans la nuit du 14 décembre 1940. Tout le secteur enserré entre les lignes temporaire et définitive a été évacué en une nuit !

Si comme nous venons de le voir, la ligne de démarcation connut un tracé provisoire, la date du 15 décembre 1940 est celle du tracé officiel de la ligne de démarcation à son arrivée dans la Vienne.

De La Roche-Posay, la ligne contourne de nombreux villages et lieux-dits pour arriver à Pleumartin. Là, à Grand Village, en zone occupée, siège la *Kommandantur* du secteur.

Tout comme la ligne coupe en deux le département de la Vienne, elle coupe en deux la commune d'Archigny.

La ligne de démarcation traverse la commune du 22 juin 1940 au 1^{er} mars 1943. Le chef-lieu de la Vienne est en zone occupée et la moitié du territoire de la commune d'Archigny en zone libre.

Il y a donc la « zone occupée » et la « zone libre » dite aussi « non occupée » ou « nono ».

À Archigny, le tracé modifié déplace la barrière de la Guériverière à la Gorlière, celle de la Brachetterie à la Philbartière, puis celle du chemin des Huit Maisons à la Croix de Justice. Au nord, la ligne passant aux Faguets traversait initialement le village de Pleumartin.



« Nous sommes arrivés à la Brachetterie en 1938. Nous avons connu l'arrivée des Allemands : ils logeaient au château de La Salle et les soldats montaient la garde qui était installée à la « frontière » entre Morisset et nous [...] Il y avait la ligne de démarcation car nous étions en zone libre (Archigny était en zone occupée) ; j'ai vu le poste de garde à l'entrée du chemin de la ferme [la Brachetterie] puis à la Philbartière... » (Yvonne Raymond, née Chartier, Archigny, écrits 2003 transmis par sa fille Roselyne Moulin).



« Le premier tracé faisait passer la ligne à la Guériverière. Pas longtemps après, le second tracé a ramené le passage à la Gorlière. » (Jean Roy, le bourg, Archigny, 2012).



« La première ligne passait aux Huit Maisons et à la Bironnerie. Ensuite la ligne a été reportée à la Croix de Justice. La ligne suivait les carrefours, contournait les buissons d'épines... » (Marcelin Brionne, Archigny, 2012).



« De chez nous, à la Godet, pour aller à Chauvigny, on a d'abord eu un poste vers la Guériverière. C'était le premier tracé de la ligne. Ensuite ça a été ramené à la Gorlière. » (Maria Dupuis, née Claveau, la Godet, Archigny, 2012).



« La ligne de démarcation passait dans la cour, chez nous à la Justice, entre la grange et le tas de fumier. » (Marcelin Brionne, Archigny, 2012).



« Le père Brionne, dont la cour était séparée en deux par la ligne, disait : « faut-y que j'demande un laissez-passer pour porter mon fumier d'l'aut côté d'la cour ?! » (Annette Brionne, née Boisson, le bourg, Archigny, 2012).



« Le bourg de Pleumartin était coupé en deux, mais la plus grande partie était en zone libre. À l'entrée du bourg, route de Châtellerault, il y avait un poste installé dans la grange à Pagot, près du cimetière. Au pignon il y avait une croix gammée et à un mât le drapeau allemand. La ligne faisait le tour de la cour du château et remontait sur Russais. La ligne a été déplacée, le maire d'Haagarten, commune accueillie par Pleumartin, a réussi à la faire déplacer car avant elle passait dans le bourg et ça causait des problèmes administratifs. Monplaisir était en zone occupée et dépendait administrativement de Leigné-les-Bois où on allait chercher les tickets. On passait par les Faguets ; la Kommandantur était au Grand Village. Pour aller à Pleumartin, de Monplaisir, il fallait passer par le Chêne du Grand Crin, puis au Grand Village. La route de Pleumartin était barrée avec des barbelés au niveau du virage, avant la ligne droite menant à l'entrée du bourg en venant d'Archigny ». (Camille Robin, Pleumartin, 2012).



grange Pagot à Pleumartin, coll. Camille Robin
grange Pagot, détail, croix gammée et drapeau

a



L

La

... la Résistance à Archigny

Si la Résistance et le maquis, organisés et structurés, sont appréciés des villageois pour leurs actions, les « maquis de dernière heure » sont souvent considérés comme des pièces étrangères aux systèmes. Une rancœur, induite par la peur « d'un autre Oradour », les décrit comme venant entacher la lutte altruiste de nombreux hommes et femmes par des actes irréfléchis liés à des besoins d'exubérance, apportant désordre, confusion et chaos.



« Il y avait ceux de la Résistance. Ils étaient stationnés à l'abbaye de l'Étoile. Jacques Bruneau et Pérou étaient les chefs. Un soir ils avaient amené des pilotes étrangers, anglais ou américains, qui devaient aller en Espagne. Ils ont mangé chez nous, on ne comprenait rien à ce qu'ils disaient. Comme la ferme n'était pas isolée, on les a fait coucher au Bas Poirier. » (Yvonne Raymond, née Chartier, Archigny, écrits 2003 transmis par sa fille Roselyne Moulin).

Le réseau Marie-Odile à Archigny

Créé en 1941 par madame Saint-Venant, originaire de Nancy, le réseau Marie-Odile est composé de 78 agents répartis dans plusieurs villes comme Châtelleraut et Poitiers mais également dans les bourgs d'Archigny, de Berthegon, d'Orches, de la Haye-Descartes et de ses environs. Ce réseau sert surtout pour les évasions et œuvre à faire passer en zone libre, puis en Espagne, des soldats rapatriés, des prisonniers de guerre évadés, notamment ceux d'Alsace-Lorraine, des Juifs de Belgique et de Hollande, des agents ainsi que des aviateurs anglais et américains. La grande activité de ce réseau est facilitée par la proximité de la ligne de démarcation. La distribution de journaux clandestins dont le journal Résistance, l'établissement de faux papiers pour les réfractaires, le repérage de terrains de parachutage et d'atterrissage, l'évasion de Juifs et de Turcs, et les renseignements, sont les principales activités du réseau Marie-Odile.

Les membres du réseau Marie-Odile ont pour mission de faire passer d'une zone à l'autre des personnages dont le rôle important doit aider à la libération de la France, de faire transiter des documents à Londres.

Les membres des familles Bruneau et Jallais en ont été des membres actifs à Archigny.

Voilà ce que nous en dit l'AJPN (Anonymes, Justes et persécutés durant la période nazie) :

« ARCHIGNY 86210

Famille Bruneau

- Irène, du réseau Marie Odile, ardente patriote gaulliste, a été arrêtée à son domicile le 6/01/1944, ainsi que sa fille Suzanne, par les autorités allemandes, à Chaumont 86 Archigny. Irène déportée le 16/03/1944 transport I.189 dans les prisons allemandes Aachen, Essen, Hanovre et Hambourg arrive le 5/4/1944 à Ravensbrück 34107, convoi du 2 mars 1945 pour Mauthausen 1375, NN, libérée par la Croix-Rouge Internationale le 22/4/1945 ;

- Suzanne, 17 ans, internée 4 mois à la Pierre Levée.

Famille Jallais

- Denise, arrêtée le 6/1/1944 déportée le 16/03/1944 convoi I.189 à Ravensbrück 34123 et le 2 mars 1945 pour Mauthausen 1932 NN libérée le 22/4/1945 ;

- Paul, interné à Romainville et Compiègne, convoi I.206 du 27/04/1944 Auschwitz 185771 et 14/05/1944 Buchenwald 52608 puis Flossenbürg 9835 décédé à Floha le 15/04/1945 (convoi n° I.189). »

Denise Jallais est née le 22 janvier 1895 à Archigny où elle est décédée le 26 janvier 1963.

Paul Jallais est né le 6 avril 1893, mais l'enregistrement du décès à l'état civil est différent des informations fournies par l'AJPN. La date et le lieu inscrits en marge du registre sont le 12 février 1945 à Flossenbürg, cette mention étant confirmée par un courrier émanant du Ministère des anciens combattants daté du 07.09.1995.



« Lorsqu'elle est revenue du camp de concentration, Denise Jallais ne pesait plus que 35 kg. Quand sa mère est décédée, M^{me} Jallais, qui habitait le Petit Paris, ne voulait pas rester seule la nuit. Elle venait donc coucher à la maison, aux Grandes Fontaines, et dormait dans ma chambre. J'avais 20 ans à ce moment-là. Pendant toutes ces soirées passées ensemble, elle m'a raconté les horreurs subies dans les camps et je ne pourrai jamais oublier ses confidences. » (Francette Beaufiles, née Rouet, Poitiers, 2013).



« Ma sœur Claudette Savigny avait épousé Raymond Bruneau et avait 2 enfants. Raymond était un fils de Désiré Bruneau qui était conseiller municipal en zone libre à la Croizace, près de Chaumont. L'autre fils, Jacques, était dans le maquis.

Il faisait nuit noire quand on a vu arriver à la Petite Chaussée, un homme à vélo. Il avait des moustaches et des lunettes, on ne le connaissait pas. Quand il est rentré dans l'écurie, où on trayait les vaches, il a enlevé ses moustaches et ses lunettes. C'était Désiré. Il arrivait de Chaumont car : « Les Allemands ont fait une descente à Chaumont suite à une dénonciation. Ils n'arrivaient pas à se repérer avec leur carte et s'étaient arrêtés près du pont. Ils cherchaient notre maison. Tous les réfractaires qui se cachaient ont eu le temps de partir. Ils ont emmené Irène et Suzanne. Il n'y a plus personne à la maison, il faut que Claudette y aille. » Il a disparu, il ne fallait pas qu'il se fasse prendre et il valait mieux que l'on ne sache pas où il allait. Il est revenu habiter à Chaumont après la guerre. Suzanne est revenue de Poitiers après 4 mois de prison, puis Irène a été libérée des camps en avril 1945. Désiré est décédé en 1966. » (Marius Savigny, le bourg, Archigny, 2013).



« Lors de l'arrestation de sa femme et de sa fille, monsieur Bruneau réussit à se sauver. Caché par M. Pilot, maire de Pleumartin, il revint à Archigny trois mois plus tard. » (Annette Brionne, née Boisson, le bourg, Archigny, 2012).

Léon, Désiré Bruneau, suite à deux blessures en 1915, n'est pas incorporable en 1939. Exploitant agricole au lieu-dit Chaumont de la commune d'Archigny, il est également président de la Laiterie coopérative de la commune jusqu'en avril 1942, et conseiller municipal. Lors de l'implantation de la ligne de démarcation, il est nommé responsable de la mairie de la Croizace et administre la partie libre d'Archigny. Cette situation lui permet, aidé de son épouse Irène, également fortement impliquée, d'adhérer au réseau Marie-Odile qu'il servira jusqu'en 1944. Le couple s'investit énormément dans la Résistance, cachant, passant, transmettant hommes et documents. Désiré Bruneau réalise, avec l'aide de l'institutrice de la Croizace, de nombreux faux papiers destinés au réfractaires STO mais également à toutes les personnes françaises ou étrangères qui peuvent grâce à eux « passer la ligne ».